

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, session 2026

La présidente de Nantes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, au titre de l'année 2026 :

Madame PIOU Sandrine, assistante ingénieure, présidente, Nantes Université, Nantes.
Madame BONDUELLE Olivia, ingénieure de recherche, experte, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur PERCEVAULT Frédéric, assistant ingénieur, expert, Université de Rennes, Rennes.
Monsieur TRICHET Michaël, ingénieur de recherche CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Fait à Nantes, le 2 septembre 2026

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Directeur des ressources humaines
et du dialogue social

Matthieu JOURDAIN


 **Nantes
Université**